Nos ordinateurs ont-ils la mémoire courte ? Vidéo



Nos. ordinateurs ont-ils la mémoire courte ? Vidéo Que trouveront les archéologues du futur, d'ici quelques siècles ou quelques milliers d'années ? Des pierres taillées du paléolithique, des hiéroglyphes, des rouleaux de parchemins probablement, des livres peut-être.

Quelles images, quels sons, quels écrits de notre société restera-t-il dans 2000 ans ? Auront-ils résisté aux épreuves du temps et aux mutations technologiques comme l'ont fait la première photo, le premier film, le premier enregistrement sonore. Mais que deviendront les milliards d'informations engrangées dans les disques durs qui se démagnétisent, et sur les CD ou DVD, qui redoutent la lumière du soleil ?[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

- MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL
- AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE de vos traitements
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
 - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
 - EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - **SÉCURITÉ** INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD
- Accompagnement à la mise en place de DPO;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84);
- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...;
- Expertises de systèmes de vote électronique

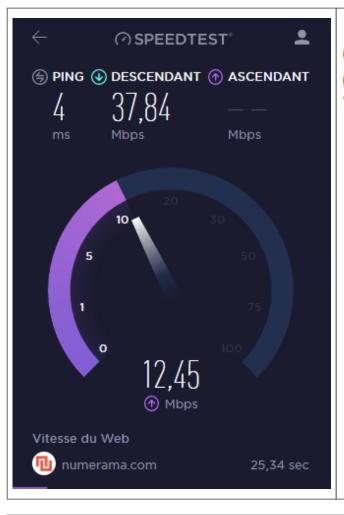


Contactez-nous

×

Source : Nos ordinateurs ont-ils la mémoire courte ?

Comment mesurer et tester le débit de votre connexion internet | Denis JACOPINI





Internet c'est bien. Quand c'est rapide, c'est mieux. Nous vous avons listé quelques outils indispensables pour mesurer votre débit, que vous soyez chez Free, SFR, Orange. Numericable ou Bouvques.

On entend souvent dire qu'aujourd'hui on ne peut plus vivre sans Internet. Cette affirmation est fausse. Dire qu'on ne peut plus vivre sans bonne connexion Internet serait plus juste. Et justement, pour connaître la qualité de votre bande passante, il existe quelques outils extrêmement simple d'utilisation. Petit tour d'horizon des indispensables pour ceux qui ne les connaîtraient pas.

SPEEDTEST

C'est le plus connu des outils présentés ici. Speedtest est complet et calcule votre débit montant et descendant ainsi que le temps de latence. Vous avez ainsi en main absolument toutes les informations en main pour connaître la vitesse de votre connexion. On regrette seulement le temps assez long que peut prendre un test (environ 47 secondes) et l'interface qui manque de sobriété.



Cela devrait bientôt changer grâce à la version HTML5 — encore en version beta — plus simple et efficace. Attention, celle-ci ne fonctionne pas lorsque le bloqueur de publicité est activé. Speedtest se décline également en application mobile pour profiter des mêmes fonctionnalités sur son smartphone.

EXTENSION OOKLA

Cet outil est extrêmement pratique. Ookla, l'entreprise qui a créé Speedtest, a sorti une extension Chrome rapide et ergonomique. À l'instar du site Internet, elle calcule le download, l'upload et le ping. Le test est réalisé en un peu moins de 30 secondes mais c'est surtout par son extrême simplicité d'utilisation que l'extension séduit.



En effet, pas besoin de taper l'adresse d'un site ou de lancer une recherche Google. Un simple clic en haut à droite de votre navigateur suffit à y accéder. Ainsi, si vous remarquez certaines lenteurs de connexion, pas besoin d'attendre une éternité avant d'accéder à la page qui pourra vous confirmer que votre débit est pourri. Vous pouvez d'ailleurs fermer la fenêtre de l'extension, celle-ci continuera à faire le test de débit discrètement.
Malheureusement pour tous ceux qui n'utilisent pas le navigateur web de Google, l'add-on Ookla est disponible uniquement sur Chrome.

FAST.COM

En moins de dix secondes, Fast.com calcule votre vitesse de téléchargement (débit descendant uniquement). Si vous n'en avez rien à faire du temps de latence ou que vous n'avez rien à uploader, il s'agit du site idéal.



37





Ce site est en accord avec la vision de Netflix, son créateur, qui s'adresse plus aux internautes qui consomment plutôt qu'à ceux qui produisent. Ainsi, si vous ne surfez sur le web que pour consulter et télécharger des fichiers, Fast.com représente la meilleure solution. Le service en HTML 5 fonctionne aussi bien sur PC que sur mobiles, smart TV ou tablettes.

Article original de Omar Belkaab



Denis JACOPINI est Expert Informatique asserment spécialisé en cybercriminalité et en protection de

- Expertises techniques (virus, espions, piratages fraudes, arnaques Internet...) et judiciaire (investigations téléphones, disques durs, e-mails
- Expertises de systèmes de vote électronique
- Formations et conférences en cybercriminalité
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNI de votre établissement



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Guide : comment mesurer et tester le débit de sa connexion internet — Tech — Numerama

Wi-Fi. Attention au piratage sur les vrais et faux réseaux gratuits | Denis JACOPINI



Wi-Fi. Attention au piratage sur. les vrais et taux réseaux gratuits Ce sont les vacances mais nombre de touristes ne se séparent pas de leurs smartphones, tablettes ou ordinateurs portables. Et pour se connecter à l'internet, quoi de mieux qu'attraper un wi-fi gratuit. Une pratique qui peut se révéler très dangereuse. Des proies faciles pour les « sniffeurs » de données. Explications de Laurent Heslault, expert sécurité chez Symantec.

Vous êtes sur votre lieu de vacances et vous avez envie de vous connecter à l'internet. Pour consulter votre messagerie ou vos réseaux sociaux, envoyer des photos à vos proches, surfer sur le net ou consulter votre compte en banque ou faire une réservation.

Solution la plus simple : se connecter à un réseau Wi-Fi gratuit. Dans votre hôtel, camping, à la terrasse d'un café ou d'un restaurant… Les accès gratuits pullulent et se généralisent.

Expert en sécurité à Symantec, Laurent Heslault tire le signal d'alarme. « Rien de plus simple que de pirater les données qui transitent sur un réseau Wi-Fi gratuit » assure-t-il. « Par exemple, je m'installe à la terrasse d'un café et je crée un vrai faux point d'accès gratuit en empruntant le nom du café. Des gens vont s'y connecter et je n'ai plus qu'à récupérer toutes les données qui m'intéressent. Des mots de passe, des identifiants… »

Des sniffeurs de données

Il exagère ? Non. « L'expérience a été faite à la terrasse d'un café. Nous avons installé un logiciel qui permet de sniffer tous les appareils qui se branchaient sur le Wi-Fi. Ensuite, des complices, qui se faisaient passer pour des magiciens, allaient voir les gens en disant que par magie, ils avaient réussi à changer le code de leur téléphone ou leur image sur Facebook. Ils étaient étonnés ! » Rien de magique mais des logiciels de piratage qui se trouvent facilement sur le net.

Les données sur le Wi-Fi ne sont pas chiffrées

« Les données qui transitent sur le Wi-Fi ne sont pas chiffrées. Sauf quand vous vous connectés à un site sécurisé avec le protocole HTTPS. Donc ce sont des données faciles à intercepter. » Danger sur les vrais faux points d'accès Wi-Fi mais aussi sur les vrais qui ne sont, dans la grande majorité des cas, pas chiffrés non plus. « Par contre pas de problème pour une connexion 3G ou 4G qui sont chiffrées. Mais pour économiser leur forfait, les gens préfèrent se connecter au Wi-Fi ».

Conseils

Alors quels conseils ? « **Ne jamais, sur un Wi-Fi public, entrer un mot de passe. D'autant que la plupart des internautes utilisent le même mot de passe pour tous leurs sites.** » En clair, limiter les dégâts en ne consultant que des sites qui ne demandent aucune identification.

Autre solution : protéger son smartphone ou sa tablette en y installent un logiciel qui va chiffrer toutes les données qui vont en sortir. Plusieurs types de logiciels existent dont le Wi-Fi Privacy de Norton qui est gratuit pendant 7 jours et peut s'installer sur des périphériques fonctionnant sous Ios et Androïd. Article original de Samuel NOHRA.

Nous prodiguons une multitude d'autres conseils durant les formations que nous animons à destination des élus, chef d'entreprises, agents publics et salariés. [Consultez la liste de nos formations]



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Wi-Fi. Attention au piratage sur les vrais et faux réseaux gratuits

Formations RGPD Protection des données personnelles et en Cybercriminalité

Parce que la Cybercriminalité et la Protection des données personnelles sont liés, nous couvrons ces sujets concomitamment.



NOS SERVICES :

```
    Formations RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données);
    Formations en Cybercriminalité;
    Sensibilisations à la cybercriminalité;
    État des lieux RGPD;
    Mise en conformité RGPD;
    Analyses de risques (PIA / DPIA);
    Audits sécurité;
```

VOTRE PROFIL:

- CLUB D'ENTREPRISES, ORDRES, FÉDÉRATIONS, CORPORATION
 : Quelles sont vos responsabilités, quels sont vos risques, quelles devraient être vos priorités ? Que ça soit en matière de Protection des Données Personnelles (RGPD) ou de cybercriminalité, faisons ensemble un état des lieux. Agir sur vos équipements ? Sensibiliser votre personnel ? Libre à vous ensuite d'agir en fonctions de nos recommandations sur les points qui vous sembleront prioritaires.
- ÉTABLISSEMENTS / CENTRES DE FORMATION / ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS : Que ça soit en protection des données personnelles ou en Cybercriminalité, permettez à vos stagiaires de découvrir les notions essentielles ;
- CHEFS D'ENTREPRISE / ÉQUIPE INFORMATIQUE : Nous vous formons dans vos locaux et réalisons en collaboration avec votre équipe informatique une analyse détaillée de vos installation à la recherche de failles et d'axes d'amélioration conformément aux règles de l'art ou de la réglementation en vigueur (RGPD).

LES SUJETS DE FORMATION:



Consultez notre catalogue

COMMENT PROTÉGER VOTRE ORGANISME DE LA CYBERCRIMINALITÉ

Durée : 2 jours ou 4 jours (2 jours tout public + 2 jours approfondissement pour techniciens/informaticiens)

VIRUS, DEMANDES DE RANÇONS, VOL DE DONNÉES... PROTÉGEZ-VOUS !

Durée : 1 jour

LES ARNAQUES INTERNET À CONNAÎTRE POUR NE PLUS SE FAIRE AVOIR

Durée : 1 jour

COMMENT BIEN UTILISER LE CLOUD

Durée : 1 jour

COMMENT PROTÉGER VOTRE IDENTITÉ ET VOTRE VIE PRIVÉE SUR INTERNET

Durée : 1 jour

DÉCOUVREZ 50 LOGICIELS GRATUITS À CONNAÎTRE ABSOLUMENT

Durée : 1 jour

RGPD CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR NE PAS LE PAYER CHER

Durée : 1 jour

RGPD: ANALYSONS CE QUE VOUS AVEZ COMMENCÉ

Durée : 1 jour (il est recommandé d'avoir déjà mis en pratique une mise en conformité au moins 15 jours avant)

COMMENT BIEN UTILISER LES DONNÉES DANS LE CLOUD

Durée : 1 jour

À LA DÉCOUVERTE DU DARKNET (LE WEB CLANDESTIN)

Durée : 1 jour

DÉTECTER ET GÉRER LES CYBER-ATTAQUES

Durée : 2 jours

<u>APPRENEZ À RÉALISER DES AUDITS SÉCURITÉ SUR VOTRE SYSTÈME</u> INFORMATIQUE

Durée : 2 jours

APPRENEZ À RÉALISER DES TESTS D'INTRUSION SUR VOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE

Durée : 2 jours

Remarque:

Un sujet peut être traité en quelques heures mais aussi en quelques jours.

Malgré un minimum de théorie à connaître, nous pouvons réaliser un mélange de ces thèmes afin de vous proposer un contenu personnalisé en fonction des thèmes et durées globales souhaités.

EN FORMAT CONFÉRENCE:

QUE NOUS RÉSERVE LA CYBERCRIMINALITÉ DANS LES 12 PROCHAINS MOIS ?

Conférence personnalisable en général sur 1h30 + 30min Questions / réponses) (Demandez le programme détaillé)

RGPD - CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR NE PAS LE PAYER

Conférence personnalisable en général sur 1h30 + 30min Questions / réponses) (Demandez le programme détaillé)

FONCTIONNEMENT:

- Vous organisez des formations dans votre établissement ou dans des locaux adaptés : Nous pouvons animer de 1 à 6 jours de formation sur les sujets ci-dessus ;
- Vous organisez un forum ou un salon, nous pouvons préparer une conférence de 20 minutes à 1h30 ou participer à des tables rondes ;
- En faculté ou établissement scolaire, nos interventions seront de 3 à 35 heures.
- Pour une journée de formation, nos interventions sont prévues sont prévues généralement prévues du mardi au jeudi (Lundi, Vendredi et Samedi sous conditions).
- Nos formations d'une journée sont prévues pour une durée de 7 heures par jour maximum.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION N° DPO-15945





Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :





Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

HP alerte au sujet d'une panne programmée sur des disques durs SSD !



Hewlett Packard Entreprise (HPE) a publié une alerte concernant plusieurs modèles de lecteurs SSD au format SAS. Ces modèles sont affectés par un défaut logiciel qui provoque une panne total de leur fonctionnement après 32768 heures.

Cette panne est irrévocable et résulte en la perte totale des données stockées.

Pour des serveurs ou équipements de stockage ayant été installés récemment avec une série de disques vulnérables, cela signifie que tous les disques s'arrêteront de façon quasi simultanée, empêchant toute récupération de données même sur des systèmes configurés avec des mécanismes de redondance de type RAID. Toutes données non sauvegardée sera donc irrécupérable.

Il est donc primordial de procéder au diagnostic et à la correction des équipements affectés.

Produits affectés :

L'avis HPE précise les modèles de disques SSD ainsi que les équipements qui les utilisent. Reference Internet :

https://support.hpe.com/hpsc/doc/public/display?docId=emr_na-a00092491en_us Diagnostic : L'outil Smart Storage Administrator (SSA) permet de connaitre la durée d'utilisation des disques SSD afin de planifier les interventions sur chacun des matériels.

Correction: Un correctif existe, il s'agit de la version HPD8 du microgiciel. Ce correctif sera disponible pour certains matériels à partir du 09/12/2019 (HPE indiquant que la durée maximale de fonctionnement ne sera pas atteinte pour les produits, à cette date). Le reboot n'est pas nécessaire sur des équipements disposant d'un contrôle Smart Array.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Bulletin: HPE SAS Solid State Drives — Critical Firmware Upgrade Required for Certain HPE SAS Solid State Drive Models to Prevent Drive Failure at 32,768 Hours of Operation

DU en Investigation Numérique Pénale — Denis JACOPINI témoigne



Vous souhaitez connaître le droit, les éléments théoriques ainsi que les outils liés au métier d'investigateur numérique en matière pénale ? Cette formation de 130 heures qui débouche sur le premier Diplôme Universitaire en Investigation Numérique Pénale de France est faîte pour vous. Attention, les places sont limitées.

Contenu de la formation :

- Acquisition des bases et des fondamentaux en matière informatique dans le cadre d'une expertise pénale ;
- Connaissance de la Procédure pénale ;
- Connaissance des missions, de l'organisation professionnelle et des bonnes pratiques d'un enquêteur numérique ;
- Acquisition des méthodes et pratiques d'extraction de données post mortem :
- Extraction de données à partir de supports physiques
- Extraction de données à partir de terminaux mobiles
- Extraction de traces internet
- Manipulation d'objets multimédia
- Acquisition des méthodes de fouille de données



2019 06 14 Plaquette INPA5 v12

Cette formation est réalisée en partenariat avec :

- UFIN (Union Française de l'Investigation Numérique)
- CNEJITA (Compagnie Nationale des Experts de Justice en Informatique et Techniques Associées)
- AFSIN (Association Francophone des Spécialistes de l'Investigation Numérique)
- Gendarmerie nationale



Denis JACOPINI, Expert de Justice en Informatique spécialisé en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles (RGPD) témoigne :

C'est avec grand plaisir que je vous témoigne ma grande satisfaction à l'issue de cette formation. Même si j'avais déjà une expérience en tant qu'Expert de Justice en Informatique, étalée sur 8 mois, le contenu de cette formation m'a permis d'être désormais mieux équipé (mentalement, organisationnellement et techniquement) et en plus grade confiance pour les futures expertises pénales qui me seront confiées.

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Diplôme d'Université : Investigation Numérique Pénale — Ametys

La Joconde prend vie grâce à Samsung et son impressionnante IA





La Joconde prend vie grâce à Samsung et son impressionnante IA

La Joconde prend vie grâce à l'intelligence artificielle de Samsung qui est capable d'animer le visage de Mona Lisa et d'autres figures historiques ou personnalités publiques. Les démonstrations ne sont pas parfaites, mais impressionnent tout de même...[lire la suite]

×

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Regardez La Joconde prendre vie grâce à Samsung et son impressionnante IA — FrAndroid

La Commission Européenne facilite l'accès aux preuves électroniques



La Commission propose de nouvelles règles visant à permettre aux autorités policières et judiciaires d'obtenir plus facilement et plus rapidement les preuves électroniques, comme les courriels ou les documents se trouvant sur le cloud, dont elles ont besoin pour mener à bien leurs enquêtes, ainsi que pour poursuivre et condamner les criminels et les terroristes.

Les nouvelles règles permettront aux services répressifs des États membres de l'UE de mieux rechercher des pistes en ligne et par-delà les frontières, tout en offrant des garanties suffisantes pour les droits et les libertés de tous les intéressés.

M. Frans Timmermans, premier vice-président de la Commission, a déclaré à ce propos: «Les preuves électroniques revêtent une importance croissante en matière pénale. Nous ne pouvons pas accepter que les criminels et les terroristes exploitent les technologies de communication électroniques modernes pour dissimuler leurs actes et se soustraire à la justice. Les criminels et les terroristes ne doivent pouvoir trouver aucun refuge en Europe, que ce soit en ligne ou hors ligne. Les propositions présentées aujourd'hui visent non seulement à mettre en place de nouveaux instruments qui permettront aux autorités compétentes de recueillir des preuves électroniques rapidement et efficacement par-delà les frontières, mais aussi à assurer des garanties solides pour les droits et les libertés de toutes les personnes concernées.»

Les propositions visent à:

- créer une injonction européenne de production ;
- empêcher l'effacement de données au moyen d'une injonction européenne de conservation ;
 - mettre en place des garanties solides et des voies de recours ;
- contraindre les prestataires de services à désigner un représentant légal dans l'Union;
 - procurer une sécurité juridique aux entreprises et aux prestataires de services ;

[L'article original complet]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Commission Européenne — COMMUNIQUES DE PRESSE — Communiqué de presse — Union de la sécurité: la Commission facilite l'accès aux preuves électroniques



Comment peut-on savoir si vous êtes chez vous et dans quelle pièce grâce au Wifi ?



La présence de personnes dans un logement perturbe la propagation des ondes émises par les routeurs Wi-Fi, suffisamment en tous les cas pour savoir si quelqu'un est présent ou non.

Nous avons tous des routeurs Wi-Fi à la maison, ils sont si pratiques pour accéder à Internet. Mais les ondes radio émises par ces appareils trahissent également, de façon involontaire, notre présence dans le foyer.

Des chercheurs des universités de Santa Barbara et Chicago viennent de montrer qu'il suffit de se munir d'un smartphone et d'un plan des locaux ciblés, puis de se balader un peu autour pour savoir si une personne est présente, et parfois même dans quelle pièce. Et cela avec une précision qui dépasse les 87 %. Pour une espion ou un voleur, c'est une information plutôt intéressante….[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Votre réseau Wi-Fi peut vous trahir et indiquer si vous êtes chez vous et dans quelle pièce

Une faille de sécurité Bluetooth intercepte nos données et affecte nos smartphones



Une importante faille Bluetooth, qui a été révélée par des experts du Technion, l'Institut de technologie d'Israël, affecte notamment le protocole Bluetooth des smartphones et tablettes sous Android et Apple.

Il faut savoir que le protocole Bluetooth repose sur la méthode de chiffrement Diffie-Hellman (ECDH) permettant une connexion sécurisée entre deux appareils dont le principe repose sur l'échange de clés. Les chercheurs ont remarqué qu'une étape de validation n'était pas présente dans le processus. Les experts ont donc réussi à intercepter les données transférées pendant les communications sans fil Bluetooth. Les chercheurs de Technion explique qu'un troisième appareil malveillant peut directement s'incruster dans la liaison dans un rayon de 30 mètres, et espionner la connexion entre les deux appareils afin de récupérer les données échangées. Ces experts sont d'ailleurs parvenus à développer une technologie permettant de trouver la clé de sécurité partagée entre deux appareils...[lire la suite]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Une faille de sécurité Bluetooth intercepte nos données et affecte nos smartphones